

Accueillir le Hérisson au jardin



Édito

Chers(ères) ami(e)s,

L'hiver est passé vite, peut-être même trop vite dans certaines régions, et le printemps commence à pointer tout doucement le bout de son nez. Les arbres verdissent petit à petit, les premières fleurs se font sentir et les premiers chants d'oiseaux retentissent. Et avec le redoux des températures, un petit animal pointe doucement le bout de son nez ou plutôt de sa truffe en dehors de son gîte : c'est le hérisson d'Europe. Cet auxiliaire des jardins sort tout doucement de plusieurs mois d'hibernation. Durant cette période de léthargie, il a consommé une grande partie de ses réserves et va donc partir en quête de nourriture. Les jardins sont des zones privilégiées pour cette recherche, à condition qu'il dispose d'aménagements propices au développement de ses proies préférées : insectes et autres mollusques. Découvrez dans ce bulletin comment aménager votre jardin pour le rendre « hérisson-friendly » et pour les plus motivés, découvrez en avant-première l'enquête qui sera lancée cet été et qui compte sur votre participation pour aider les scientifiques à connaître l'état de santé du hérisson en France.

Marjorie Poitevin,

Coordinatrice du programme LPO « Oiseaux des jardins »

Bonne Lecture !

► **Calendrier du jardinier
+ jardiner avec la lune**

Page 2

► **Gîte pour hérisson d'Europe**

Page 3

► **Actualités**

Page 4 - 5

► **Dossier spécial :
Accueillir le hérisson d'Europe**

Page 6 - 9

► **Témoignages et portrait**

Page 10 - 11

► **Le réseau des coordinateurs
Refuges LPO**

Page 12





Le calendrier du jardinier

Printemps 2020



À faire au jardin

- Observer l'occupation des niochirs et participer au comptage national des oiseaux des jardins le dernier week-end de mai.
- Préparer des purins d'orties, de prêles ou de fougères.
- Préserver des bandes enherbées et des îlots d'herbes folles lors de l'entretien des pelouses.

À faire au potager (avril-mai-juin)

- Recycler les résidus des tontes sous forme de paillis (mulch) au pied des jeunes plantations, après les avoir fait sécher une journée.
- Semer en pleine terre (1ère quinzaine de mai) : arroche, betterave, carotte, chicorée sauvage, chou brocoli, chou cabus, chou de milan, chou de Bruxelles, chou-fleur, chou-rave, concombre, courge, fenouil, haricot, laitue d'été, maïs doux, navet, panais, persil, pissenlit, poireau, pois à grain ridé, potiron, pourpier, radis, tétragone.

À voir, à entendre

C'est la pleine saison de nidification des oiseaux et leurs chants animent le jardin. Profitez de la floraison pour apprendre à identifier les fleurs sauvages. Les insectes ne sont pas en reste et l'observation au bord de la mare procurera de nombreuses découvertes : libellules, papillons, ...

Jardiner avec la lune

Avril 2020	Mai 2020	Juin 2020	Juillet 2020
1-10 : ↓☾ 11-25 : ↑☾ 27-30 : ↓☾	1-8 : ↓☾ 9-22 : ↑☾ 23-31 : ↓☾	1-4 : ↓☾ 5-18 : ↑☾ 19-30 : ↓☾	1 : ↓☾ 2-16 : ↑☾ 17-29 : ↓☾ 30-31 : ↑☾
Jours racines (6-8) (15) (24-27)	Jours racines (3-6) (12) (21-24) (31)	Jours racines (1-2) (9) (18-20) (27-30)	Jours racines (6) (15-17) (24-27)
Jours fruits (3-5) (13-14) (23)	Jours fruits (1-2) (10-11) (20) (28-30)	Jours fruits (7-8) (16-17) (24-26)	Jours fruits (4-5) (14) (22-23) (31)
Jours feuilles (2) (11-12) (19-22) (30)	Jours feuilles (8-9) (16-19) (27)	Jours feuilles (5-6) (13-15) (23)	Jours feuilles (2-3) (10-13) (20-21) (29-30)

Idée cuisine

Tartelettes aux fraises des bois (pour 8 pers.)

- ~ 250 g de farine
- ~ 125 g de beurre ramolli
- ~ 100 g de sucre en poudre
- ~ 1 oeuf
- ~ 1 pincée de sel
- ~ 350 g de fraises des bois
- ~ sucre glace

Mélanger le beurre ramolli et le sucre. Battre au fouet jusqu'à l'obtention d'une pâte molle.

Ajouter la farine et le sel puis amalgamer rapidement du bout des doigts. Ajouter l'œuf entier. Mélanger avec une cuillère. Fraiser la pâte 4 ou 5 fois (écraser avec la paume de la main).

Former une boule avec la pâte puis l'envelopper dans du film. Laisser reposer 1 h au frais.

Rincer à l'eau les fraises des bois puis les équeuter. Égoutter puis les déposer sur du papier absorbant. Étaler ensuite la pâte sablée. Découper dans la pâte des disques ou des carrés à l'aide d'un emporte pièce. Déposer les disques de pâtes sur une plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé. Couvrir d'une deuxième feuille de papier sulfurisé. Déposer par dessus une deuxième plaque à pâtisserie ou tout autre plat allant au four. Précuire la pâte pendant 15 minutes à 200°C. Sortir les disques de pâtes du four.

Déposer délicatement les fraises des bois une à une sur chaque disque de pâtes. Saupoudrer de sucre glace. Enfourner pendant 10 min à 200°C. Laisser refroidir et saupoudrer d'un peu de sucre glace avant de servir. Servir avec une boule de glace à la vanille.



Hérisson d'Europe © S. Remer



Gîte à hérisson igloo



Hérisson au jardin

Gîte Igloo pour hérisson d'Europe

La vie du hérisson d'Europe *Erinaceus europaeus* est parsemée de dangers. Il est possible d'accueillir ce mammifère sauvage en bannissant les pesticides, en préservant son habitat et en posant des gîtes. Ce gîte Igloo prêt à l'emploi est un moyen simple de l'aider, qui permettra peut-être ainsi, à une famille de hérissons d'élire domicile chez vous.

• Où poser le nichoir ?

Le gîte Igloo pour hérissons se pose au sol. L'entrée doit être libre d'accès, sans objets ou branches gênantes devant. Le hérisson d'Europe adopte une multitude d'endroits pour se reposer et/ou hiberner : sous un tas de bois, un escalier, un tas de feuilles, de branches pourrissantes, une grosse souche, une haie. L'abri ne doit pas prendre l'eau et être relativement protégé du vent : contre un mur, une haie, sous un tas de bois. L'idéal est de le recouvrir de quelques feuilles sèches et de branches mortes, mais sans écraser sa structure.

Idee aménagement



Gîte à hérisson Igloo

Structure tissée de fil d'acier traité anti-rouille, intérieur du dôme recouvert d'une bâche d'étanchéité. Recouvert de branchages naturels. Ce gîte spacieux permettra d'abriter un ou deux individus. Son tunnel d'accès protège des prédateurs (chiens ou renards par exemple).

Dimensions : 55 x 50 x 25 cm.

Prix boutique LPO : 32,00 €

Disponible
à la boutique LPO :
boutique.lpo.fr



En raison des mesures sanitaires liées au COVID-19 en France, la Fête de la Nature est reportée aux dates suivantes : du 7 au 11 octobre 2020.

Ouvrez votre Refuge LPO à l'occasion de la Fête de la Nature !

Cette année, la LPO renouvelle la campagne de mobilisation des Refuges LPO à l'occasion de la Fête de la nature (7-11 octobre), pour ouvrir les jardins. Cet évènement, dont la LPO est partenaire, a pour but de sensibiliser le grand public à la protection de la nature et de faire connaître très largement les Refuges LPO autour de vous. Vous souhaitez participer ? Proposer une manifestation ? Inscrivez-vous sur le site fetedelanature.com en suivant les étapes suivantes :

- Créer un compte organisateur
- Créer une page de présentation de votre jardin (un mode d'emploi est à votre disposition)
- Publier votre ou vos manifestations
- Une fois votre manifestation labellisée par l'association Fête de la Nature, vous pourrez accéder aux contenus spécifiques réservés aux organisateurs référencés.
- Identifier votre terrain Refuge peu avant le jour J, par une affiche et en mettant en évidence le panneau des Refuges LPO à l'entrée de votre jardin.



© Fête de la Nature

En participant à cette grande opération « portes ouvertes » des Refuges, vous contribuerez à faire connaître les bonnes pratiques et les aménagements favorables pour la biodiversité ! Retrouvez toutes les infos sur refuges.lpo.fr/participer/fete-de-la-nature.

Dans votre agenda*

* Sous réserve de confirmation du maintien des événements au vu du contexte sanitaire



Comptage printanier des oiseaux des jardins

30-31 mai 2020

Prenez une heure de votre temps pour recenser les oiseaux de votre jardin, cour, terrasse ou balcon, soit le samedi, soit le dimanche. Les observations, qui serviront à la LPO à mieux connaître les populations d'oiseaux communs, doivent être saisies sur le site national :

www.oiseauxdesjardins.fr

Contact : oiseauxdesjardins@lpo.fr

Vous pouvez aussi participer dès maintenant au défi « Confinés mais aux aguets ! » qui a vu le jour dans le contexte du confinement.

Chaque jour, consacrez un peu de votre temps à l'observation et au comptage des oiseaux des jardins sur le site nommé ci-dessus.



Fête de la Nature 2020

7 - 11 octobre 2020

14^e édition. Les Refuges LPO s'associent étroitement à cet évènement national dont le thème sera cette année : « Prenons-en de la graine ! ». Du 7 au 11 octobre, la Fête de la Nature 2020 propose de vivre dans toute la France, sur le terrain, les résultats positifs et visibles de milliers d'actions ! La LPO propose aux propriétaires de Refuges volontaires d'ouvrir leur jardin pour des activités, manifestations, sorties nature qui sont l'occasion pour de nombreux citoyens de découvrir, de manière active, la nature présente autour de chez eux.

Renseignements :

<https://fetedelanature.com>

refuges.lpo.fr/participer/fete-de-la-nature-2019

Fête des mares

30 mai au 7 juin 2020



5^e édition. La SNPN (Société nationale de protection de la nature), organise la fête des mares, un évènement national où chacun peut organiser son animation.

www.snppn.com/portail-fete-des-mares/

Rendez-vous aux jardins 2020

5-7 juin 2020

Evènement national.

Thème de l'année : « La transmission des savoirs », entre jardiniers de génération en génération, l'enseignement (écoles du paysage, d'horticulture, de jardinage) ou encore l'acquisition des savoir-faire par les traités d'art des jardins et les ouvrages en général.

Infos sur www.rendezvousauxjardins.fr

Autres



Mobiliser les acteurs du territoire

Vous souhaitez relayer la démarche Refuges LPO dans votre commune ou votre entreprise ? Deux plaquettes au format A4 sont disponibles sur demande auprès de votre association locale LPO ou en téléchargement sur le site refuges.lpo.fr. Elles s'adressent aux élus, maire de votre commune, qui souhaitent mieux connaître et protéger la biodiversité locale en adoptant une gestion écologique des espaces verts. La LPO accompagne également les entreprises qui souhaitent accueillir la biodiversité sur leur site et sensibiliser les salariés. Contacter le service Refuges de la LPO France au 05 46 82 12 34 ou refuges@lpo.fr

Juridique

Refuges LPO et ORE

L'Obligation Réelle Environnementale (ORE) est un outil de protection volontaire de l'environnement, accessible aux citoyens ou aux organisations, comme les propriétaires



Hérisson d'Europe © Pixabay

de Refuges LPO par exemple. Cette démarche s'applique partout en France. Elle est rendue possible grâce à un outil législatif récent de protection de la biodiversité inscrit au Code de l'environnement (art. L132-3). Ce dispositif, souple et avantageux, permet à tout propriétaire d'un bien foncier de mettre en place une protection environnementale attachée à ce bien. L'ORE s'applique plutôt pour les grands terrains (minimum 1ha), possédant de la superficie boisée, prairiale et/ou de longs linéaires de haies. La présence d'espèces patrimoniales est un plus. (Les jardins urbains répondent plus rarement à ces critères). Cette démarche volontaire, vise à instaurer des actions de maintien, de conservation, de gestion ou de restauration de la biodiversité, tissu vivant de notre planète, et de leurs milieux naturels. Le contrat ORE est librement consenti entre le propriétaire d'un bien et son cocontractant. Le propriétaire signe un contrat établi en forme authentique, avec un cocontractant qui peut être une collectivité publique, un établissement public, ou une personne morale de droit privé agissant pour la protection de l'environnement. Pour en savoir plus, retrouvez toutes les informations du Ministère de la Transition écologique et solidaire sur le site refuges.lpo.fr – rubrique S'informer / Actualités.



Panneau « chasse interdite »

Lorsque votre terrain Refuge est officiellement sorti de l'ACCA (Association communale de chasse agréée) ou bien d'une Société de chasse,

Le Baromètre des Refuges au 1^{er} mars 2020

- ~ 32 383 Refuges au total
- ~ 28 367 jardins
- ~ 873 balcons
- ~ 2 508 établissements
- ~ 449 collectivités
- ~ 186 entreprises
- ~ 43 000 ha de terrain préservé

vous avez l'obligation de matérialiser l'interdiction de chasser. La LPO propose un panneau « Chasse interdite », aux couleurs des Refuges LPO.

à commander auprès du service Refuges : refuges@lpo.fr / LPO – service Refuges – CS 90263 – 17305 Rochefort cedex.

Coût unitaire du panneau : 8,50 € + 3,50 € de frais de port jusqu'à 10 panneaux (au-delà : 6 €/panneau)

Pense-bête Refuges

En cas d'épidémie de salmonellose aux mangeoires dans les communautés de fringilles (verdiers d'Europe, tartin des aulnes, pinson du Nord...), stopper immédiatement le nourrissage pendant au moins trois semaines ! Retirer les graines tombées au sol puis nettoyer les mangeoires en grattant les restes de nourriture. Laver minutieusement les mangeoires au savon et à l'eau claire, si possible dans une baignoire de jardin, mais pas dans votre cuisine. Porter des gants lors du nettoyage et bien se laver les mains après. Après trois bonnes semaines, vous pouvez redonner la mangeoire.



Verdier d'Europe © P. Jourde

Facebook Refuges LPO

La page facebook Refuges LPO rassemble désormais **38 000 fans** !

Merci à toutes et à tous pour votre contribution.

Nous comptons sur vous pour continuer à faire vivre et partager cette page avec vos amis. Rejoignez-nous et suivez toute l'actualité des Refuges et du jardin écologique !



Accueillir le hérisson au jardin

*Dossier
spécial*

Hérisson d'Europe © Pixabay

La vie du hérisson d'Europe est parsemée de dangers. Au jardin, il est possible de l'accueillir dans de bonnes conditions en préservant son habitat. Quelques bonnes pratiques d'entretien couplées à la pose de gîtes permettront à ce petit mammifère d'élire domicile chez vous.

Le hérisson d'Europe *Erinaceus europaeus* est aujourd'hui bien plus abondant en ville (entre 15 et 37 animaux par km²) qu'à la campagne (entre 1 et 4). Cette espèce sauvage s'est adaptée pour faire face aux nombreux dangers rencontrés en zone rurale (remembrement impliquant la disparition des haies, routes, braconnage,...). Néanmoins, il rencontre en ville de nouveaux risques : collisions, empoisonnement, noyades, qui peuvent être limités par des bonnes pratiques : ralentir sur la route, bannir les produits phytosanitaires, retirer les objets constituant des pièges, créer des zones de circulation... et pour commencer, pourquoi ne pas jardiner biologique ?

Jardiner biologique

Le hérisson est un mammifère à l'activité nocturne. Il parcourt 2 à 3 km chaque nuit en quête de nourriture composée d'invertébrés, limaces, escargots, œufs, fruits...

Pour l'accueillir, il est nécessaire de préserver ses proies. Le hérisson peut s'intoxiquer en accumulant dans son organisme les produits chimiques ingérés par ses proies, selon le principe de la chaîne alimentaire (chaîne trophique). Pour éviter cela, il est impératif de **n'utiliser aucun produit chimique** (de toute façon interdits par la loi), notamment ceux contenant des **métaldéhydes**. Bannissez les granulés anti-limaces (molluscicides), anti-fourmis, insecticides, raticides et également toutes formes d'herbicides, fongicides et d'engrais chimiques !*

Un jardin accueillant pour le hérisson est un jardin biologique comportant des auxiliaires de cultures et aussi quelques parasites.

Le saviez-vous ?

Pour préserver les plantations des limaces au jardin, vous pouvez utiliser la cendre (anti-limaces) ou un piège à bière recouvert d'une tuile afin que les invertébrés ne tombent pas dedans, mais le mieux est encore de favoriser la venue des prédateurs naturels comme le hérisson, les oiseaux... auxiliaires des cultures : c'est la lutte biologique !



Passage à Hérisson d'Europe © N. Macaire

Dangers et pièges au jardin

Plusieurs éléments ou objets peuvent constituer des **pièges** pour le hérisson et il convient d'en débarrasser votre jardin : filets de cultures ou à légumes, cerclages en plastique de canettes, bouts de grillage, boîtes de conserve, verre brisé et tout autres objets dans lesquels le hérisson pourrait se coincer et se cisailer. **Attention aux mares, bassins et piscines !** Les bords lisses et abrupts des points d'eau constituent de véritables pièges car les hérissons aiment nager. Pour éviter une **noyade imprévue**, il suffit d'installer une planche rugueuse au bord du point d'eau, ou même un grillage à demi immergé pour qu'il puisse grimper et sortir sans se noyer.

Attention aux tas de feuilles et de branches !

Evitez absolument de brûler les tas de feuilles et de branches du mois d'octobre à avril : Privilégier le compostage. **Attention** également si vous utilisez une fourche ou même un engin mécanique de ne pas blesser un hérisson en léthargie (le hérisson hiberne de mi-novembre à mi-février). Les tondeuses et débroussailleuses doivent être utilisées avec une grande précaution près des haies ! Pratiquez toujours une tonte centrifuge du centre du jardin vers la périphérie pour que les animaux s'échappent ! Les accidents sont bien plus nombreux que vous croyez et de trop nombreux animaux sont ainsi récupérés dans les centres de soins.



Échelle anti-noyade Hérisson © N. Macaire

Créer des passages et des zones de connexion

Comme tout mammifère sauvage, le hérisson d'Europe parcourt son territoire la nuit sur plusieurs kilomètres pour se nourrir. Cela signifie qu'il transite de jardins en jardins en utilisant les passages (trou au bas d'un mur, ouverture dans une clôture,...) et les éléments linéaires comme les haies, les bandes enherbées et autres corridors écologiques dans sa randonnée nocturne.

Bons gestes :

- **Maintenir des bandes enherbées** le long des haies, des murs, des palissades, autour des cabanes de jardin et des arbres sur 1 m de large.
- **Créer des passages** entre les jardins de 15x15 cm, au ras du sol, en retournant les grillages et/ou en insérant un passage spécial hérisson (type passage à microfaune métallique hérisson) ou en relevant votre barrière.

Petits biotopes favorables au hérisson

Voici comment organiser votre jardin pour mieux accueillir le hérisson d'Europe :

- **Haies champêtres** : elles fournissent abri et matière première pour la confection du nid (feuilles mortes, mousses, herbes sèches...).

- **Végétation diversifiée** : gazon, pissenlit, mousse, fleurs, plantes diverses, buissons, haies, arbustes, arbres...qui fournissent la nourriture.
- **Potager** : le hérisson est un auxiliaire indispensable pour éliminer les parasites du jardin.
- **Tas de bois contre un mur**, avec un espace dessous pour placer un nid.
- **Tas de compost** : source de chaleur et de nourriture abondante pour les jeunes.
- **Objets couverts d'une bâche** : caisse, gros pot de fleur...
- **Cabane de jardin** : il se glisse dessous et procure un abri étanche idéal pour mettre les petits au monde.
- **Rocailles avec espaces creux**, pour farfouiller, chasser et se cacher.
- **Vieille souche d'arbre creux** riche en insectes.
- **Dessous d'escalier** et autres endroits abrités de la pluie et du vent.

Le saviez-vous ?

Le hérisson d'Europe adopte volontiers les endroits abrités du jardin comme le dessous du plancher d'une cabane de jardin, un tas de bûches abrité au sec sous un escalier, ou encore un tas de branches pêle-mêle pourrissant !

Réaliser un abri simple à hérisson

Une simple caisse retournée, recouverte de feuilles, avec une entrée de 15 cm de large peut suffire à accueillir le hérisson. Recouvrir la caisse de branchages et de feuilles mortes. Ce gîte devra être installé dans un endroit tranquille, à l'abri des vents dominants, de l'ensoleillement direct et de la pluie (sous une haie, contre un mur), l'entrée orientée si possible au sud-est. Ne mettez aucun matériau à l'intérieur du gîte. Laissez-le apporter lui-même le foin et les herbes pour la construction de son nid.

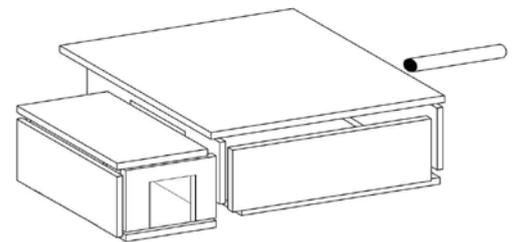
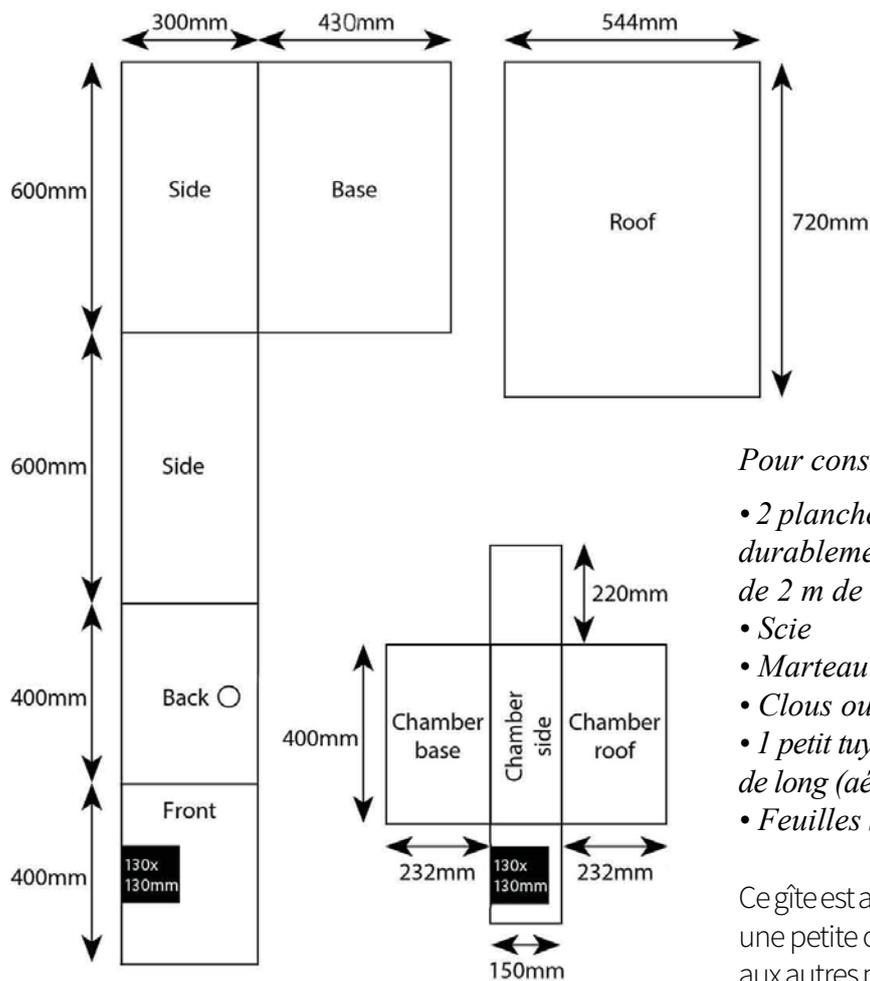


Légende : feuilles mortes/ caisse en bois/ Gîte tas de feuilles/ l'entrée doit mesurer au moins 15 cm de côté, donc être assez petite pour empêcher les chiens et les renards de pénétrer dans le nid.



Abri simple à hérisson © Pixabay

Construire un gîte en bois à hérisson



Pour construire ce gîte, vous aurez besoin de :

- 2 planches pleines de bois FSC (Issues de forêts gérées durablement) de 1,5 cm d'épaisseur, 60 cm de large et de 2 m de longueur. (pas de contreplaqué !)
- Scie
- Marteau
- Clous ou vis
- 1 petit tuyau plastique de récupération d'environ 40 cm de long (aération).
- Feuilles sèches.

Ce gîte est assez élaboré : il est constitué d'un sas d'accès avec une petite ouverture de 15 cm de large, évitant aux chiens et aux autres prédateurs d'y pénétrer. La chambre intérieure est assez large : elle protégera le hérisson du froid et de la chaleur, et comporte même un petit système d'aération (tuyau latéral).

MISSION HÉRISSEON - L'ENQUÊTE LPO

À partir de l'été 2020, la LPO lance une grande enquête pour mieux connaître la dynamique de population du hérisson en France. L'enquête reposera sur l'identification des empreintes animales. Le protocole, simple, consiste à poser un tunnel avec appâts durant 5 nuits. Vous aurez pour mission de noter la présence ou non du hérisson mais aussi d'autres espèces animales comme la fouine,

la belette, l'écureuil roux, et même les crapauds... Les données seront validées à partir des photos d'empreintes. Protocole reconductible toutes les 6 semaines.

Début de l'enquête à partir de l'été 2020 sur :

www.missionherisson.org

Rappel : Depuis le 1er janvier 2019, les pesticides de synthèse sont interdits à la vente aux particuliers comme le stipule la Loi Labbé (Loi n° 2014-110 du 06/02/2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national). Seuls les produits de traitement naturels sont autorisés.

GUIDE LPO « LE HÉRISSEON »

Pour en savoir plus sur ce mammifère passionnant, n'hésitez pas à vous procurer le nouveau guide rédigé par la LPO sur le hérisson d'Europe !

Prochainement disponible en téléchargement sur www.lpo.fr



Hérisson d'Europe © Pixabay

GUIDES-LIVRES, une sélection

- **Le hérisson d'Europe** - Jourde P. (2020) - Éditions Delachaux et Niestlé, Lausanne – Paris.
- **L'encyclopédie des traces d'animaux** - Chazel P., Da Ros M. (2002) - Éditions Delachaux et Niestlé, Lausanne – Paris.
- **Guide complet des mammifères d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient**. Moutou F., Zima J., Haffner P., Aulagrier S. et Mitchell-Jones T. (2008) - Éditions Delachaux et Niestlé- Paris.
- **Mammifères sauvages d'Europe** – Hainard R. (1997) – Éditions Delachaux et Niestlé.

Magazines consacrés au hérisson d'Europe

- Journal **la Hulotte** n° 40 et n° 77 – Le Hérisson – Déom P.
- **L'OISEAU MAG** n° 138 et **L'OISEAU MAG Junior** 38
- La revue **Salamandre** n° 180



Visite d'un Refuge LPO à Gap

Fin 2019, nous avons visité le Refuge LPO des Mondons, créé en 2018 par Christian Lagoutte.

Son territoire est vaste et varié, et donc très profitable à la biodiversité. Les espaces sont ouverts. Des haies vives bordent le terrain à l'entrée de la propriété : ronces, fusains, aubépines, cornouillers mâles, frênes,... De nombreux arbres dans le haut du terrain entourent la maison : figuier, tilleul, un ou deux résineux, poirier, noyer. Un grand pré est réservé au pâturage des chevaux et le projet de planter un verger sur une partie de ce replat herbeux est en cours de réalisation. De nombreuses essences mellifères sont plantées en contrebas de la maison : sarriette, thym, sauge, bourrache, consoude, épiaire laineuse, romarin, lavande. Une petite mare, encore à l'état embryonnaire, sera améliorée et développée prochainement. Un hôtel à insectes est installé sur un pignon de la maison. Christian compte le déplacer pour en améliorer la fréquentation. Un emplacement au sud serait en effet préférable.

Après la coupe de taillis et d'arbres, Christian a laissé un tas imposant de branchages et de feuilles sèches où les hérissons pourront nicher et hiberner tout l'hiver. Un peu plus loin, un ancien clapier plein de charme pourrait devenir également un hôtel à hérisson. Un potager complète l'ensemble de ce refuge que nous avons trouvé très propice au développement de la biodiversité.

Le terrain nous a semblé tout à fait adapté à l'installation des insectes, oiseaux, petits mammifères. Il reste peu de choses à ajouter dans ce Refuge LPO pour favoriser la vie sauvage : une mare naturelle, des nidoirs, des mangeoires, ... , cependant, la richesse du terrain (arbres et nombreuses haies) permet un développement de la population d'oiseaux sans qu'un aménagement artificiel soit indispensable. Nous avons passé un moment très enrichissant dans ce Refuge des Mondons.

*Texte et Photos © Danièle Polcaj,
référente Refuge LPO du Gapençais.*



Expérience de permaculture en Mayenne

Notre Refuge LPO se situe au lieu-dit Le Mineray à Bouessay en Mayenne. Nous disposons de 1,5 ha de terrain sur lesquels nous expérimentons la permaculture depuis peu. Il s'agit de longues buttes de cultures potagères associées à des bottes de pailles formant des bandes rectangulaires. Sur les buttes et entre ces bottes des couches d'herbe fraîchement tondue sont alternées avec de la paille. Ensuite, la dernière couche est constituée de terreau. En fin de saison, les poules s'y invitent parfois pour picorer les invertébrés selon le principe même de la permaculture. Arrosé une fois par semaine environ, les cultures sur butte ont séché assez vite et particulièrement durant 2019. Par contre, le potager surélevé entouré de ballots de pailles protecteurs a réservé quelques surprises.

Au printemps, des parterres d'orties sont apparus offrant la nourriture aux chenilles de la petite tortue (papillon diurne). Nous avons aussi des plantes sauvages à fleurs comme le bouillon blanc et la bardane, nous réalisons des purins avec la consoude (plante introduite) et avons semé de la phacélie qui attire les insectes butineurs. Cette dernière est aussi un engrais vert qui se resème seule d'une année sur l'autre. L'aneth a accueilli la chenille du flambé. Une grenouille verte s'est installée dans les bottes de paille en plein été, elle recherchait la fraîcheur. La cerise sur le gâteau fut d'observer non pas un mais plusieurs orvets fragiles, des reptiles intégralement protégés en France. Bien sûr, les oiseaux sauvages sont aussi au rendez-vous comme le troglodyte mignon, le pinson des arbres et diverses mésanges.

Ce Refuge LPO associe nature et culture biologique et nous avons repris l'expérience de quelques spécialistes d'après des vidéos sur internet pour le respect de toute cette biodiversité.

Texte © Carine et Rodolphe Lelasseux

« Une question, un conseil sur votre Refuge ? Vous pouvez nous contacter au 05 46 82 12 34 ou sur refuges@lpo.fr »

Retrouvez toutes les actualités du programme et fiches espèces utiles sur le site web Refuges <https://refuges.lpo.fr>

Ce bulletin vous a plu ? Faites-le nous savoir sur refuges@lpo.fr ou facebook Refuges LPO.

Et retrouvez chaque trimestre une foule de trucs et d'astuces sur le jardinage bio, vos témoignages, des aménagements pour les hôtes de votre jardin. Votre abonnement (10 € / an) est un soutien indispensable à la vie de ce programme.

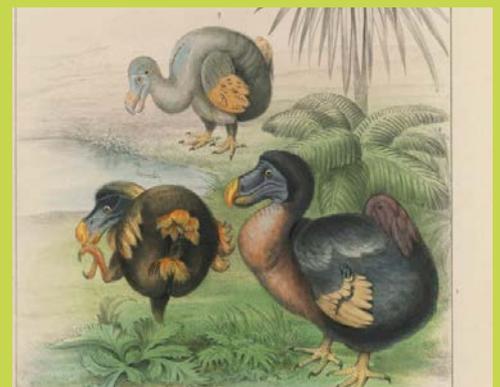
Ce bulletin est votre dernier numéro ? **Réabonnez-vous à l'aide du coupon-réponse ci-joint**, à retourner accompagné de votre règlement de 10 € à la LPO – Service Refuges – Fonderies Royales – CS 90263 – 17305 ROCHEFORT CEDEX. Merci !



Grosbec cassenoyaux © D. Vand-der-Deken

41 à 42°C est la température corporelle des oiseaux. Celle-ci est bien au-dessus de celle des humains et en hiver les passereaux doivent compenser les importantes pertes énergétiques en trouvant de la nourriture riche en lipides. Ainsi les passereaux peuvent perdre jusqu'à 10% de leur poids lors des nuits froides.

5 000 à 7 500 est le nombre de piquants que possède le hérisson d'Europe. Pour arriver à ce nombre, l'anglais Pat Morris, spécialiste du hérisson, a compté une à une les épines de nombreux hérissons morts. Les piquants sont en fait des poils modifiés.



Dodo Ile Maurice

680 est le nombre d'espèces d'animaux vertébrés qui ont disparu depuis le XVI^e siècle. Découvert en 1581, le Dodo de l'île Maurice à été exterminé par l'Homme avant 1700. Une bonne raison de s'engager pour la protection de la nature avec la LPO.



Le réseau des coordinateurs Refuges LPO

DÉLÉGATIONS LPO FRANCE

Association régionale Aquitaine
Tél. : 05 56 91 33 81

Association régionale Limousin
Tél. : 05 55 32 20 23

Association régionale Poitou-Charentes

• **Charente Maritime (17 + 79 + 16)**
Tél. : 05 46 50 92 21

• **Vienne (86)**
Tél. : 05 49 88 55 22

Association régionale île de France
Tél. : 01 53 58 58 38

ASSOCIATIONS LOCALES RÉGIONALES

LPO Alsace (67-68)
Laurent WAEFFLER
Tél. : 03 88 22 07 35

LPO Auvergne (03-15-43-63)
Stéphanie BESSE (Auvergne)
Tél. : 04 73 36 39 79
Patricia GODE (Allier - 03)
Tél. : 04 70 05 36 70
Léonard GUILLOUX (Cantal - 15)
Tél. : 06 78 00 17 10
Maurice MAURIN (Haute-Loire - 43)
Tél. : 04 71 03 40 84
Michel MÉNARD (Puy de Dôme - 63)
Tél. : 06 83 27 42 20

LPO Bretagne (29-35-56)
• **Finistère (29)**
finistere@lpo.fr
• **Ille-et-Vilaine (35)**
Tél. : 02 99 27 21 13
• **Morbihan (56)**
morbihan@lpo.fr

LPO Champagne-Ardenne (08-10-51-52)
Tél. : 03 26 72 54 47

LPO Franche-Comté (25-70-39-90)
Tél. : 03 81 50 43 10

LPO Normandie (14-27-50-61-76)
Tél. : 02 35 03 08 26

LPO PACA
au 04 94 12 79 52

ASSOCIATIONS LOCALES DÉPARTEMENTALES

LPO Ain (01)
Rose TRONCY
Tél. : 06 98 90 77 84

LPO Anjou (49)
Tél. : 02 41 44 44 22

LPO Aude (11)
Tél. : 04 68 49 12 12

LPO Ardèche (07)
Tél. : 04 75 35 55 90

LPO Aveyron (12-48)
Tél. : 05 65 42 94 48

LPO Côte d'or (21)
Saône et Loire (71)
Tél. : 03 80 56 27 02

LPO Drôme (26)
Tél. : 04 75 57 32 39

LPO Haute-Savoie (74)
Tél. : 04 50 27 17 74

LPO Hérault
04 67 78 76 24

LPO Isère (38)
Tél. : 04 76 51 78 03

LPO Loire (42)
Tél. : 04 77 41 46 90

LPO Loire-Atlantique (44)
Philippe BRISEMEUR
Tél. : 06 81 04 98 62

LPO Lot (46)
Tél. : 05 65 22 28 12

LPO Meurthe-et-Moselle (54)
Françoise GAUTIER
Tél. : 06 26 94 97 99

LPO Moselle (57)
Tél. : 06 73 26 73 31

LPO Nièvre (58)
nievre@lpo.fr
Tél. : 07 82 60 81 83

LPO Nord (59)
Paul MAERTEN
nord@lpo.fr

LPO Pas de Calais (62)
Tél. : 03 21 11 87 26

LPO Rhône (69)
Philippe et Elisabeth RIVIERE
Tél. : 04 78 98 22 45

LPO Sarthe (72)
Tél. : 02 43 85 96 65

LPO Savoie (73)
Tél. : 09 52 52 30 52

LPO Tarn (81)
Evelyne HABER
Tél. : 05 63 73 08 38

LPO Touraine (37)
Tél. : 02 47 51 81 84

LPO Vendée (85)
Tél. : 02 51 46 21 91

LPO Yonne (89)
Tél. : 03 86 42 93 47

GROUPES

LPO Aisne (02)
Tél. : 06 72 43 61 32

LPO Cher (18)
07 67 02 51 17

LPO Loir-et-Cher (41)
Tél. : 06 37 78 58 99

LPO Loiret (45)
Tél. : 07 69 41 87 20

LPO Haute-Garonne (31)
haute-garonne@lpo.fr

LPO Meuse (55)
Tél. : 06 83 29 25 47

LPO Oise (60)
Tél. : 07 86 86 80 06

Proposez vos articles, faites-nous part de votre actualité : refuges@lpo.fr



Refuges LPO est un agrément accordé par la LPO, à tout propriétaire qui s'engage à agir en faveur de la nature de proximité sur son terrain. Le premier Refuge LPO a été créé en 1924. Depuis, le réseau s'est considérablement agrandi grâce aux nombreux bénévoles passionnés par les jardins naturels. De 2 500 Refuges en 1998, le réseau en compte 30 000 aujourd'hui, ce qui représente une superficie de 40 800 hectares de terrains préservés. Pour aller plus loin dans votre démarche, adhérez à la LPO ! Notre force c'est vous !

Le programme Refuge est soutenu par :



Bulletin édité par la **LPO** réservé aux propriétaires de Refuges LPO abonnés
LPO • Fonderies Royales • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • Site internet : www.lpo.fr • Mail : lpo@lpo.fr

Directeur de la publication : Allain Bougrain Dubourg
Rédaction : Nicolas Macaire - LPO - **Ont contribué à ce numéro** : Stéphanie Berens, Alix Debeunne, Françoise gautier.
photos : Fotolia - **illustrations** : A. Barreau - **Graphisme / Mise en page** : Antoine Barreau, Fabien Ratélet
Service Éditions LPO © 2020 - ED2003005FR - **ISSN 2105-7397** - Trimestriel - **Dépôt légal Avril 2020**. Tous droits réservés.
Impression : Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé O'Natural. Imprimerie Lagarde. 17 Saujon - Imprim' Vert.



AGIR pour la BIODIVERSITÉ